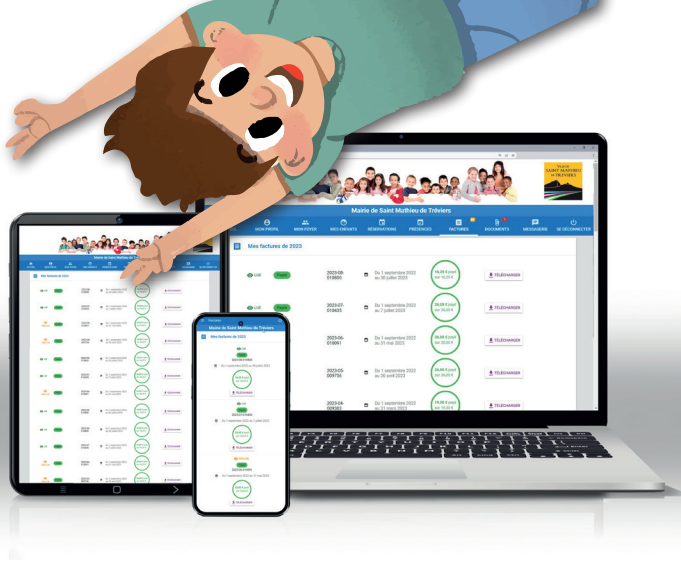




PORTAIL FAMILLE

Service en ligne personnalisé disponible 24h/24 et 7j/7 :

- consulter et modifier vos données personnelles
 - réserver les repas
- réserver les accueils périscolaires (ALP)
 - réserver les ALSH
- consulter et payer vos factures
- contacter le service jeunesse

Le service jeunesse propose aux familles plusieurs modalités de paiement :

- Le paiement en ligne via votre espace famille
 - Le prélèvement automatique
 - Le paiement par chèques
 - Le paiement en espèces
- Le paiement par chèques vacances (ALSH mercredis et vacances, CESU pour les ALP élémentaire et totalité pour la facture maternelle).

TARIFICATION EN EUROS

EN FONCTION DU QUOTIENT FAMILIAL

	De 0 à 400	De 401 à 700	De 701 à 1000	De 1001 à 1200	De 1201 et +	Extérieurs
Cantine	2,00	3,22	4,15	4,30	4,41	8,30
PAI alimentaire*	1,25	1,95	2,49	2,60	2,66	5,11
ALP matin forfait	0,38	0,72	1,10	1,22	1,35	2,19
ALP soir et / ou études surveillées forfait	0,72	1,10	1,35	1,48	1,59	2,60
Retard ALP soir à partir de 18h31	10,00 / quart d'heure	10,00 / quart d'heure	10,00 / quart d'heure	10,00 / quart d'heure	10,00 / quart d'heure	10,00 / quart d'heure

* Projet d'Accueil Individualisé (PAI) alimentaire pour lequel les parents fournissent un panier-repas.

Attention : une majoration de 30% supplémentaire s'applique en cas d'absence non justifiée ainsi que pour les enfants participant aux activités sans y être inscrits préalablement, et ce au regard des modalités et des délais de réservation déterminés dans le Règlement Intérieur des structures périscolaires et extrascolaires.

ALSH Mazet Enfants						
Demi-journée	2,79	4,85	6,44	7,38	8,74	11,60
Demi-journée + repas	6,93	8,99	10,57	11,52	12,87	17,10
Journée + repas	9,73	12,01	14,95	18,14	19,17	25,49
ALSH Mazet Ados						
Semaine activités résidents	30,00	37,63	40,52	43,42	46,31	
Semaine activités non-résidents	79,00	82,07	85,09	88,14	91,16	

Adhésion accueil libre en période scolaire par année civile	38,20 / an
Journée occasionnelle adhérents et résidents 1 ou 2 jours vacances scolaires	12,16 la journée
Journée occasionnelle non adhérents et/ou non-résidents 1 ou 2 jours vacances scolaires	18,24 la journée

Contact :

Service Jeunesse
jeunesse@villemtdt.fr
04 67 55 20 28

Adresse :

Place de l'Hôtel de Ville - BP 29
34270 Saint Mathieu de Tréviers



PÔLE JEUNESSE



Les ALP
La Cantine

Portail famille
Les Mazets

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
de 13h30 à 17h

Fermeture le
mercredi après-midi
et à 16h le vendredi

04 67 55 20 28
jeunesse@villemtdt.fr

Place de l'Hôtel de Ville
BP 29 - 34270
Saint Mathieu de Tréviers

HORAIRES



		ÉCOLES	
		Elémentaire Agnès Gelly	Maternelle Les Fontanilles
MATIN	ALP	7h30 - 8h30	7h30 - 8h30
	Classe	Lundi, mardi, jeudi & vendredi 8h50 - 11h50	Lundi, mardi, jeudi & vendredi 8h40 - 11h40
Pause méridienne		11h50 - 13h20	11h40 - 13h25
APRES - MIDI	Classe	Lundi, mardi, jeudi & vendredi 13h30 - 16h30	Lundi, mardi, jeudi & vendredi 13h35 - 16h35
	ALP	16h30 - 18h30	16h35* - 18h30
	ES du CE1 au CM2	16h30*- 17h30	* Les enfants ne pourront être récupérés qu'à partir de 17h.

Règlement intérieur et
tarifs Cantine / ALP / ALSH téléchargeables :
www.ville-saint-mathieu-de-treviers.fr

RESTAURATION

*Les plats sont
élaborés par un cuisinier
sur place au restaurant
scolaire A. Gelly.*

*Un self-service pour
les élémentaires avec
au choix 2 entrées
et 2 desserts.*

*Des aliments issus de
l'agriculture biologique
sont incorporés dans les
menus
quotidiennement.*



ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES

**Les actions éducatives sur le temps
scolaire :**

- Le cross des écoles
- La prévention : permis vélo et piéton
- Les cycles d'apprentissage de la natation

L'accueil périscolaire est un service municipal
ouvert aux **élèves de l'école maternelle et
élémentaire publique de la ville.**

Il est dirigé et animé par des
directeurs et des animateurs
diplômés.
Les 2 sites fonctionnent au-
tour d'un projet pédagogique
de développement **culturel** et
sportif adapté aux enfants.



JEUNESSE

Les projets pédagogiques
élaborés par des équipes
d'animateurs diplômés sont
en cohérence avec le Projet
Éducatif Local.

Les ateliers culturels et sportifs
contribuent à l'épanouissement
et à l'enrichissement personnel
de chaque enfant. La commune
attache également une attention
particulière à l'intégration et au
droit aux loisirs et vacances pour tous.



ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Le Mazet Enfants (élémentaire)

- les mercredis de 7h30 à 18h30
 - les vacances scolaires de 7h30 à 18h30
(arrivée maximale à 9h30,
récupération des enfants à partir de 16h30)
- Les goûters sont inclus.*

Le Mazet Ados (collège, lycée)

- les mardis et vendredis de 16h30 à 18h30
 - les mercredis de 12h00 à 18h30
 - pendant les vacances scolaires
de 9h à 18h (réservations en ligne)
- La restauration n'est pas incluse.*

